



RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Révisé : mars 2026

*Soutenir la qualité des soins dentaires
par l'évaluation des compétences.*



The National Dental
Examining Board of Canada
Le Bureau national d'examen
dentaire du Canada[®]

À propos de nous

Nous sommes un organisme à but non lucratif créé en vertu d'une loi du Parlement. Notre responsabilité consiste à établir la norme nationale pour les dentistes débutants au Canada.

Nous élaborons, faisons passer et évaluons des examens justes, valides et fiables qui permettent de déterminer si une personne est prête à obtenir la certification du BNED.

Nos examens constituent une étape essentielle dans le parcours d'accès à la pratique pour les diplômés canadiens et internationaux. Les organismes provinciaux de réglementation dentaire utilisent la certification du BNED pour confirmer que les personnes qui demandent un permis d'exercice ont démontré les connaissances, les habiletés et les aptitudes requises pour un dentiste débutant.

Notre organisation se spécialise également dans la vérification de la documentation académique et professionnelle confirmant que les personnes cherchant à obtenir la certification et un permis d'exercice au Canada possèdent les qualifications nécessaires pour pratiquer la dentisterie.

En confirmant rigoureusement la légitimité des titres et les compétences du praticien, nous contribuons à la santé bucco-dentaire des Canadiens et au maintien de la confiance du public.



Mot du président et de la directrice générale



Dr Stéfane Haas-Jean, Président

Depuis que j'ai rejoint le conseil d'administration du BNED en 2014, j'ai eu l'occasion de travailler avec de nombreux dirigeants exceptionnels et d'apprendre d'eux. En novembre, lorsque je suis devenu président, je me suis retrouvé une fois de plus entouré et soutenu par un groupe de personnes incroyables dirigé par Marie Dagenais, directrice générale et registraire. Je suis ravi d'avoir l'occasion de collaborer avec elle pour faire état des succès du BNED au cours de la dernière année.

Le dernier exercice fiscal a repris là où nous nous étions arrêtés et avait pour objectif d'éliminer les obstacles et de réduire les délais de certification, en particulier pour les diplômés de programmes de médecine dentaire internationaux non-agrésés. Ces efforts se reflètent dans nos priorités stratégiques et dans le travail que nous avons accompli, qui est mis en évidence tout au long de ce rapport.

Au cours des dernières années, le milieu des soins de santé a connu d'énormes changements. L'élaboration d'un nouveau plan stratégique était un processus important pour aider le BNED à maintenir un niveau élevé

d'administration d'examens, mais également à s'adapter aux changements rapides survenant dans le milieu des soins de santé. Le processus de planification stratégique nous a donné l'occasion d'établir des contacts individuels avec nos parties prenantes et d'analyser en profondeur ce qu'elles considèrent comme nos forces et les possibilités qui s'offraient à nous, ainsi que nos faiblesses et les risques pour notre organisation. Des thèmes communs sont ressortis de ces entretiens, comme les approches collaboratives au sein des professions de santé bucco-dentaire, l'innovation dans l'évaluation des compétences, la prise de décision fondée sur des données probantes et les progrès technologiques. Ces tendances clés ont servi de base à notre nouveau plan stratégique quinquennal et ont contribué à l'élaboration de nos priorités stratégiques. Le plan a été adopté en novembre 2024.

En novembre, nous avons eu le privilège d'accueillir le Dr Viren Naik, directeur général du Conseil médical du Canada, en tant que conférencier invité à notre assemblée annuelle. Le Dr Naik a évoqué les défis et le paysage en mutation en matière d'autorisation d'exercer la médecine, ainsi que les nouvelles approches

Mot du président et de la directrice générale (suite)

adoptées pour évaluer les compétences des diplômés internationaux. L'enthousiasme du Dr Naik pour le travail accompli par le CMC dans ce domaine a été contagieux et a suscité un dialogue fructueux entre les participants.

Après plusieurs années d'inactivité, notre Comité exécutif et notre conseil d'administration ont décidé qu'il était temps de redonner vie au Comité de la recherche. Les membres ont travaillé avec diligence pour définir le rôle et les responsabilités de ce comité afin d'aligner ses résultats aux besoins de l'organisation. Lors de l'assemblée annuelle de 2024, de nouveaux membres ont été élus pour le Comité. Chaque membre apporte des compétences uniques et extraordinaires à ce comité, et nous ne pourrions être plus satisfaits de la direction qu'il a prise grâce à la présidente, la Dre Debora Matthews. Le Comité a plusieurs projets en cours dans le cadre de son initiative globale visant à examiner de près les candidats dans le Processus d'équivalence et la façon dont nous pouvons mieux les soutenir en ce qui a trait à la certification.

Nous avons également assisté à une transition au sein du conseil d'administration du BNED, puisque le Dr Jim Richardson a terminé son mandat de représentant du British Columbia College of Oral Health Professionals (BCCOHP). Le Dr Richardson a été un leader incroyable

et a apporté de nombreuses contributions au BNED au cours de son mandat. Le Dr Richardson a occupé de nombreuses fonctions, notamment celles de président du Comité d'examens, de président du Comité d'audit et des finances, d'examineur en chef pour l'Évaluation du jugement clinique (ÉJC) pendant quatre ans et de mentor pour les nouveaux membres du conseil d'administration. Nous lui sommes reconnaissants pour tout ce qu'il a fait pour nous et nous nous réjouissons de continuer de collaborer dans d'autres domaines.

À la suite du départ du Dr Richardson, nous avons accueilli un nouveau représentant du BCCOHP, le Dr Bertrand Chan. Le Dr Chan est un spécialiste en médecine buccale qui a de l'expérience en enseignement et dans diverses fonctions au sein de la dentisterie organisée. Nous sommes impatients de collaborer avec le Dr Chan.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier les membres du conseil d'administration, les membres des comités, le personnel, les examinateurs, les évaluateurs et les autres parties prenantes pour leurs contributions régulières. Votre dévouement et votre soutien continuent à faire de cette organisation un succès.



Dre Marie Dagenais, directrice générale et registraire

Bilan de l'exercice 2024-2025



Adoption d'un nouveau
plan stratégique



Modification des
procédures d'inscription



Expansion du centre
d'examen de l'EDNCC



Élection d'un nouveau
président

Vérification de
2804

demandes d'inscription
au Processus
d'équivalence



Tenue de
7

séances d'information
virtuelles



Tenue de
11

ateliers de développement
de questions



Certification de
1289

candidats



Feuille de route : Les cinq prochaines années

En janvier 2025, nous avons mis en oeuvre un nouveau plan stratégique quinquennal.

Ce nouveau plan stratégique jette des bases solides pour l'avenir. Il garantit que nous maintenons l'excellence dans l'élaboration et l'administration des examens tout en soutenant les candidats dans leur parcours vers la certification. L'un des principaux objectifs du nouveau plan stratégique est de poursuivre la rationalisation des processus afin de réduire la durée du Processus de certification pour les candidats, tout en maintenant l'obligation de démontrer leur capacité à exercer la dentisterie de manière sûre et efficace.

Notre nouveau plan s'articule autour de quatre priorités clés et des objectifs correspondants. Cette nouvelle orientation stratégique a été élaborée par l'entremise de la collaboration et du soutien des principales parties prenantes, de l'équipe de direction du BNED et du conseil d'administration, ce qui a permis d'adopter une approche exhaustive et tournée vers l'avenir.

Priorités Stratégiques



Reconnaître la diversité des besoins des candidats et élaborer des processus pour les aider à obtenir leur Certification.



Promouvoir la valeur de l'évaluation fondée sur compétences pour la profession par l'entremise de communications structurées.

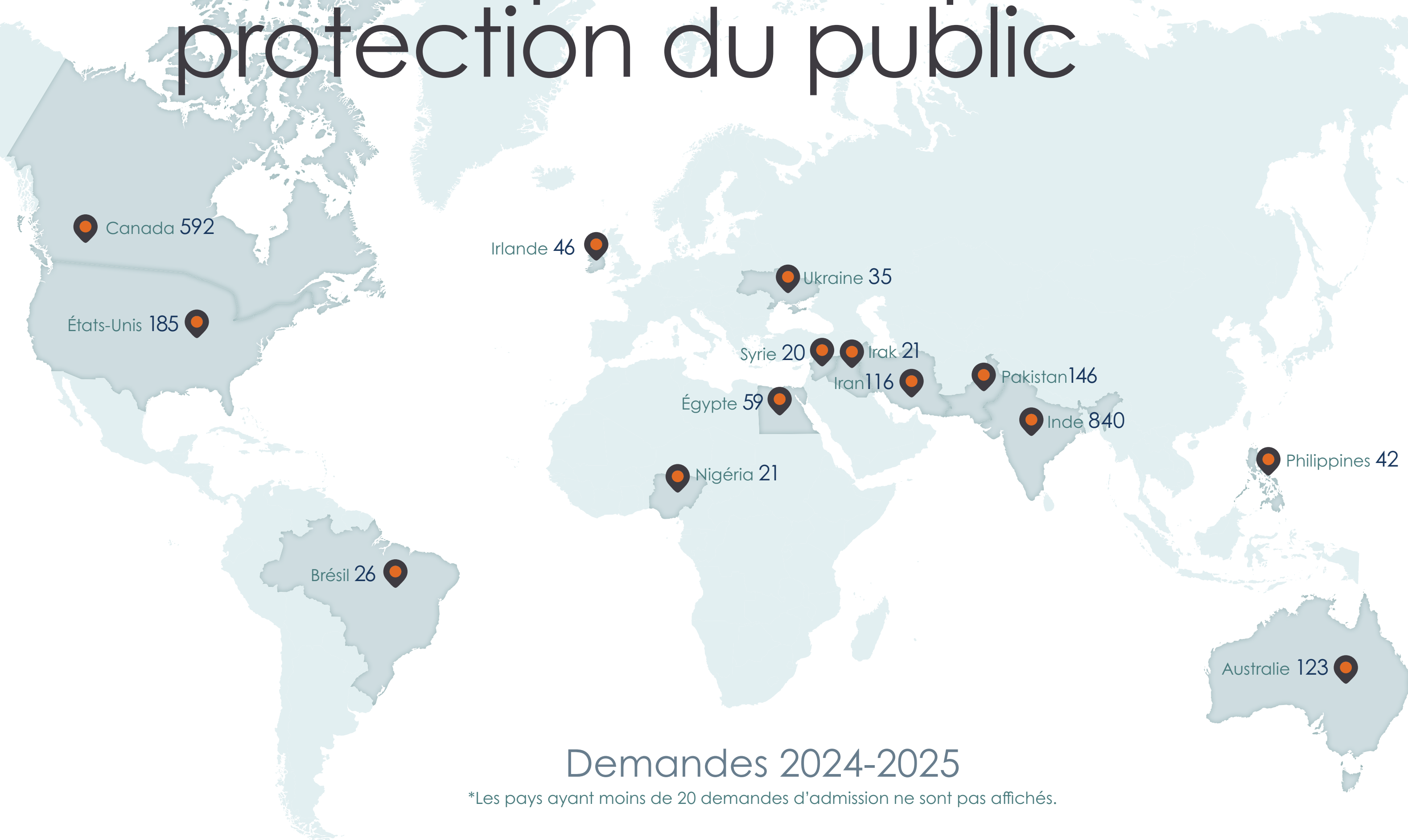


Tirer parti des technologies de l'information pour améliorer la prestation de services.



Investir dans la recherche afin d'éclairer la prise de décision ainsi que l'élaboration et l'administration d'examens.

Authentification des titres de compétence pour la protection du public



L'importance de la vérification à la source

L'année dernière, nous avons reçu des demandes d'inscription de personnes ayant suivi des programmes de médecine dentaire dans 398 universités de 79 pays. L'une des principales fonctions de notre organisation est de vérifier les diplômes et les qualifications professionnelles de chaque demandeur.

Notre processus de vérification des titres de compétence est conçu pour confirmer que la personne qui soumet la documentation est la même que celle dont le nom figure sur les diplômes, que les diplômes sont valides et émis par une université autorisée à le faire et que la personne a respecté tous les critères du programme menant à l'obtention du diplôme.

Étant donné l'augmentation de la fraude de documents scolaires et les progrès des outils d'intelligence artificielle, la vérification à la source est nécessaire pour garantir l'intégrité, l'exactitude et la fiabilité des diplômes. La vérification à la source est un processus normalisé utilisé pour confirmer l'authenticité des diplômes universitaires, des relevés de notes et des attestations de bonne conduite. Elle implique un contact direct avec l'institution émettrice ou l'organisme de réglementation. Bien que cette procédure puisse prolonger les délais de vérification, il s'agit d'une étape importante pour s'assurer que seuls les professionnels formés reçoivent un certificat du BNED et sont en mesure de demander un permis d'exercice.

Partager l'information pour faciliter les processus

Grâce à nos exigences en matière de documents et à nos processus de vérification des titres de compétence, nous sommes bien placés pour créer un système qui hébergerait la documentation accessible à d'autres parties. Des projets semblables ont été entrepris par d'autres professions de santé pour faciliter l'accès aux documents scolaires et aux titres de compétence que les personnes doivent fournir à plusieurs reprises au cours de leur parcours vers l'obtention d'un permis d'exercice.

L'année dernière, nous avons engagé une experte-conseil externe, la Dre Diane Legault, pour dresser la liste des exigences en vue de la création d'un répertoire national de diplômes. L'expérience de la Dre Legault en matière de réglementation et de droit a fait d'elle un choix idéal pour ce projet. Au cours de l'année, elle a rencontré des organismes de réglementation dans tout le pays pour connaître leurs exigences en matière d'octroi de permis d'exercice et s'est entretenue avec des organisations qui ont entrepris des initiatives semblables afin de discuter de leurs réalisations et des leçons tirées de leur expérience.

Le rapport final contient un aperçu approfondi des besoins provinciaux et plusieurs recommandations pour les prochaines étapes. Le rapport servira de point de départ à de nouvelles discussions avec les partenaires sur la création d'un répertoire national pour les titres de compétences.



Soutenir les dentistes formés à l'étranger en vue de l'obtention du permis d'exercice.

Augmentation de la capacité des examens

En décembre 2024, nous avons entrepris des travaux de rénovation qui ont permis d'ajouter deux simulateurs supplémentaires au centre d'examen de l'EDNCC.

Le centre d'examen de l'EDNCC a ouvert ses portes en septembre 2022 et peut accueillir 20 candidats par session de l'EDNCC, soit 10 dans la clinique et 10 dans les salles réservées au volet consacré au jugement situationnel. Depuis son ouverture, la demande de places pour l'EDNCC n'a cessé d'augmenter. Par conséquent, certains candidats ont tardé à obtenir une place à l'examen. L'agrandissement de la clinique s'inscrit dans le cadre de notre initiative visant à augmenter le nombre de candidats pouvant passer l'examen et à réduire la durée du Processus d'équivalence. En ajoutant deux simulateurs supplémentaires à la clinique, nous avons augmenté notre capacité de 20 % pour le volet consacré aux habiletés cliniques de l'EDNCC.

La rénovation a été terminée dans les délais en janvier 2025 et les candidats ont été accueillis à nouveau dans la clinique.

Évolution du processus interne de soutien aux candidats

Tout au long de l'année, nous avons cherché des moyens de réduire le temps nécessaire à une personne pour passer les examens dans le cadre du Processus d'équivalence. Au cours de notre évaluation, nous avons constaté que l'EDNCC créait un goulot d'étranglement. Un examen approfondi a révélé que cette situation était due à de nombreux facteurs, notamment la réduction des examens pendant la pandémie de COVID-19, la capacité du centre d'examen de l'EDNCC, des taux de réussite plus élevés dans l'ÉJC et un nombre de tentatives plus élevé pour l'EDNCC. Dans le but de faciliter l'accès à l'EDNCC et de permettre aux candidats de passer les examens plus rapidement, nous avons mis en place un système d'inscription prioritaire. Désormais, lorsqu'un candidat obtient la note de passage à l'examen préalable, une place dans la série suivante de l'EDNCC lui est offerte. Les candidats ont ainsi la possibilité de passer l'examen dans les six mois suivant leur réussite de l'ÉJC.

Plusieurs interactions avec des dentistes formés à l'étranger ont donné lieu à des discussions sur la possibilité d'accorder la priorité aux candidats qui se trouvent déjà au Canada pour l'inscription aux examens. Bien que l'accès aux examens ne doive en aucun cas être limité aux personnes vivant au Canada, celles qui se sont établies ici ne peuvent pas exercer la profession de dentiste tant qu'elles n'ont pas passé les examens. Au début de l'année 2025, nous avons commencé à recueillir des preuves de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente dans le cadre des documents que les candidats peuvent soumettre avec leur demande d'inscription au Processus d'équivalence. Cette mesure a été suivie par des changements de procédure qui permettront un accès rapide à l'inscription à l'EDNCC pour les personnes disposant d'un document de citoyenneté ou de résidence permanente. Ce changement a pour but de permettre aux candidats de commencer à exercer plus rapidement.

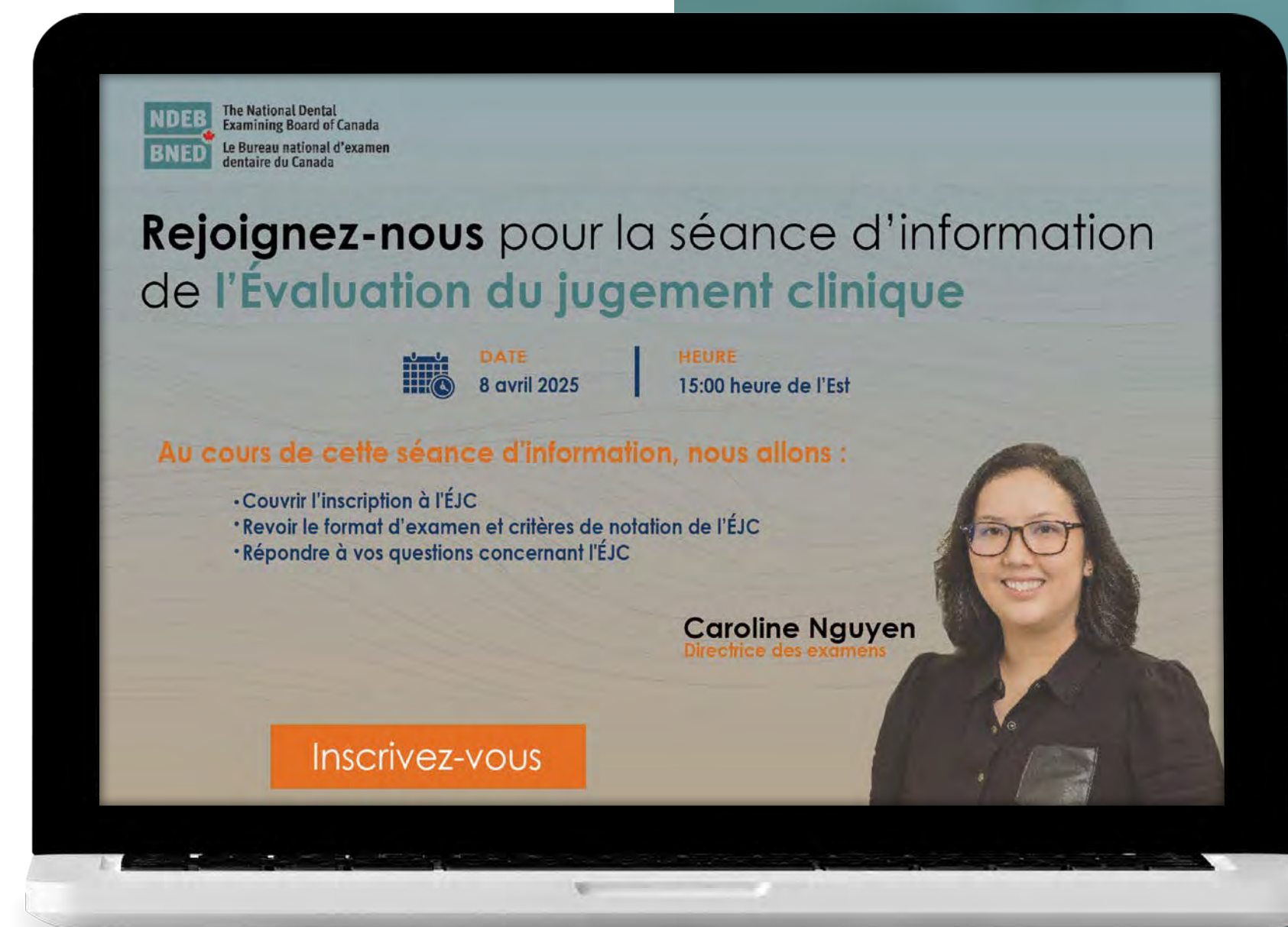
Engagement auprès de la communauté des dentistes formés à l'étranger

Nous continuons à rencontrer des représentants de la communauté des dentistes de formation internationale, en particulier les dirigeants de l'Internationally Trained Dentists Association of Canada. Ces conversations offrent de précieuses possibilités d'échanges structurés d'informations et d'idées qui soutiennent les dentistes non-agrérés formés à l'étranger.

En nous appuyant sur nos priorités stratégiques, nous avons également organisé plusieurs séances d'information afin d'examiner les processus de demande d'inscription et de vérification des titres de compétences avec des demandeurs potentiels et des organisations qui travaillent avec des dentistes formés à l'étranger.

En avril, nous avons organisé notre première séance d'information sur l'Évaluation du jugement clinique. Au cours de cette séance, la Dre Caroline Nguyen, directrice des examens, et Mme Kim Phillips ont discuté de l'examen et ont répondu aux questions des 500 participants. Les réactions à cette séance ont été positives et ont mené à la mise en place d'une séance d'information pour l'Évaluation des connaissances fondamentales.

Dentiste formé à l'étranger : une personne qui a obtenu un diplôme BDS, DDS ou DMD dans un établissement d'enseignement supérieur situé en dehors du Canada.



Soutien des demandeurs

Nos équipes de soutien à la clientèle et de vérification des titres de compétences continuent de soutenir individuellement les dentistes formés à l'étranger par l'entremise de courriels et de rendez-vous téléphoniques.

 **Rendez-vous téléphoniques consacrés à la vérification des titres de compétence**

549



Temps de réponse par courriel

14 jours ouvrables ou moins

Prise de décision fondée sur des données

Cette année, notre analyste de données a travaillé en étroite collaboration avec le Comité de la recherche pour étudier les tendances du Processus d'équivalence.

Au cours de la dernière décennie, le Canada a connu un afflux important de diplômés issus de programmes internationaux non agréés. Ces personnes proviennent d'une grande variété de pays et d'établissements d'enseignement, chacun ayant des niveaux différents de réussite aux examens. Dans le cadre de notre engagement envers l'équité et de notre politique de soutien basé sur des faits, nous avons entrepris une analyse complète des résultats des examens pour les candidats internationaux au cours des 14 dernières années. L'objectif de l'analyse était d'identifier la durée moyenne et médiane pour compléter le Processus d'équivalence et l'examen de certification pour un candidat et d'examiner les taux de réussite par pays et par établissement de formation.

L'analyse a fourni une vue d'ensemble structurée des données des 14 dernières années sur les examens, transformant ainsi un vaste ensemble de données complexe en informations claires et interprétables. Cette analyse offre un aperçu comparatif des performances des candidats provenant de différents pays et de différents établissements scolaires, en mettant en évidence les tendances des taux de réussite, des taux de réussite au premier essai, des taux d'échec et des résultats des candidats au fil du temps. Ces résultats peuvent aider les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement et les décideurs politiques à élaborer des programmes de soutien ciblés, comme des cours préparatoires ou des initiatives de mentorat, en particulier pour les candidats issus de régions ou d'établissements régulièrement moins performants. Parallèlement, l'analyse peut aider à identifier les programmes non agréés exceptionnels qui produisent régulièrement de bons candidats, fournissant ainsi des preuves précieuses pour guider les futurs efforts de reconnaissance ou de collaboration.



Maintenir la norme nationale de compétence par l'entremise de l'évaluation

Le rôle des examens dans la détermination de la compétence

En raison du manque d'homogénéité de la formation dentaire à travers le monde, nous nous appuyons sur une série d'examens pour déterminer si une personne qui souhaite obtenir un permis d'exercice possède les connaissances, les compétences et les aptitudes d'un praticien débutant au Canada. Contrairement aux programmes de formation dentaire accrédités, où un organisme indépendant évalue les programmes par rapport à des normes définies à des fins d'assurance qualité et d'amélioration continue, l'étendue et la profondeur des programmes dentaires dans de nombreuses régions du monde sont inconnues. C'est là que les examens entrent en jeu.

Les examens constituent un mécanisme important pour déterminer objectivement la compétence d'une personne par rapport à des normes établies. Par l'entremise d'un examen juste, valide et fiable, nous pouvons préserver l'intégrité des diplômes, favoriser une prise de décision éclairée et conserver la confiance du public.

*Le **BNED** soutient l'intégration des dentistes formés à l'étranger dans la profession par l'entremise de processus d'examen qui évaluent les compétences requises des dentistes canadiens avant qu'ils ne commencent à exercer leur profession de manière indépendante.*



Demandes d'inscription et examens

Processus de certification

Pour obtenir un permis d'exercice de dentiste au Canada, les candidats doivent réussir le Processus de certification. Une fois le Processus de certification terminé avec succès, il est possible de demander un permis d'exercice de la dentisterie au Canada.

Les diplômés des programmes de médecine dentaire canadiens, ainsi que des programmes internationaux reconnus par la Commission de l'agrément dentaire du Canada, peuvent passer directement au Processus de certification sans examens préalables. Les personnes diplômées de programmes de médecine dentaire internationaux non-agrérés doivent d'abord suivre le Processus d'équivalence ou un programme menant à l'obtention d'un diplôme reconnu dans une université agréée.

Nombre total de **nouveaux candidats** au **Processus de certification** du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

1408

Demandes

Diplômés de programmes canadiens	592
Diplômés de programmes agréés par la CODA aux États-Unis et à l'étranger	185
Diplômés de programmes agréés en Australie	123
Diplômés de programmes agréés en Nouvelle-Zélande	7
Diplômés de programmes agréés en Irlande	46
Diplômés de programmes non agréés internationaux qui ont terminé le Processus d'équivalence	455

Nous avons reçu **26** demandes d'inscription avec considérations spéciales pour le Processus de certification. Une demande d'inscription avec considérations spéciales est requise lorsqu'une personne termine un programme de médecine dentaire agréé plus de cinq ans avant de s'inscrire au Processus de certification. La demande d'inscription avec considérations spéciales exige que le demandeur fournisse la preuve d'une pratique continue et d'une formation continue entre le moment où il a terminé son programme de formation et celui où il a déposé sa demande auprès du BNED.

ECOS Virtuel

L'ECOS Virtuel est l'examen de certification requis pour l'octroi d'un permis d'exercice au Canada. L'ECOS Virtuel est un examen sommatif qui vise à évaluer les compétences en matière de résolution de problèmes et de prise de décision clinique des dentistes débutants au Canada. Cet examen d'une journée a lieu trois fois par an dans tout le Canada et dans certains pays.

Statistiques de l'ECOS Virtuel
(pour les séances d'examen entre le 1er juillet et le 30 juin)

2023-2024				
Somme des candidats	Taux de réussite (%)	Candidats		Réussites
1461	90.69%	Nouveaux candidats	1353	1245
		Reprises de participation	108	80
2024-2025				
Somme des candidats	Taux de réussite (%)	Candidats		Réussites
1465	89.42%	Nouveaux candidats	1328	1203
		Reprises de participation	137	107

Processus d'équivalence

Les diplômés de programmes de médecine dentaire internationaux non-agrégés qui souhaitent obtenir un permis d'exercice de dentiste au Canada peuvent choisir l'une des deux voies suivantes. La première est un programme agréé menant à l'obtention d'un diplôme. Proposés par les facultés de médecine dentaire, ces programmes sont conçus pour préparer les diplômés internationaux en médecine dentaire non-agrégés à répondre aux normes de la pratique dentaire canadienne.

La deuxième est le Processus d'équivalence. Une série de trois examens qui, ensemble, évaluent les connaissances, les habiletés et les aptitudes des diplômés internationaux en médecine dentaire non-agrégés. La disparité entre le nombre de dentistes formés à l'étranger et le nombre de places dans les programmes d'obtention de diplômes agréés est importante. C'est pourquoi de nombreuses personnes suivent la voie de trois examens.

Évaluation des connaissances fondamentales (ÉCF)

L'ÉCF est le premier examen du Processus d'équivalence. Celui-ci évalue les connaissances en science biomédicale et en science clinique appliquée. L'ÉCF a lieu deux fois par an, en février et en août. Les candidats doivent réussir l'ÉCF avant de passer à l'examen suivant.

Évaluation du jugement clinique (ÉJC)

L'ÉJC est le deuxième examen du Processus d'équivalence. Il évalue la capacité à formuler un diagnostic et à prendre des décisions cliniques et il évalue les connaissances en radiologie buccale, en interprétation radiographique et en diagnostic. L'ÉJC a lieu deux fois par an.

Demandes d'inscription

Les demandes d'inscription au Processus d'équivalence ont diminué de 16 % cette année. L'Inde, l'Iran et le Pakistan restent les pays qui comptent le plus grand nombre de nouveaux demandeurs par année.

Demandes d'inscription créées au Processus d'équivalence	2023-2024	2024-2025
	1984	1697

Demandes d'inscription examinées	Total	Demandes incomplètes	Demandes approuvées
	2804	1105	1699

* Demandes d'inscription examinées qui ont nécessité la présentation de documents supplémentaires.

Statistiques ÉCF				
Somme des candidats	Taux de réussite (%)	Candidats		Réussites
		Nouveaux candidats	1123	448
		Reprises de participation	458	216
1581	42%			

Statistiques ÉJC				
Somme des candidats	Taux de réussite (%)	Candidats		Réussites
		Nouveaux candidats	585	353
		Reprises de participation	269	171
854	61.36%			

EDNCC

L'EDNCC est le dernier examen du Processus d'équivalence. L'objectif de l'EDNCC est d'évaluer la compétence clinique des dentistes formés dans des programmes non-agrérés. L'EDNCC est un examen de deux jours composé de deux volets. Le volet consacré aux habiletés cliniques consiste à évaluer les habiletés et techniques cliniques pertinentes aux normes canadiennes actuelles. Le volet consacré au jugement situationnel évalue la capacité de jugement nécessaire pour résoudre les problèmes dans des situations liées au métier de dentiste. L'EDNCC est le seul moment où un diplômé d'un programme de médecine dentaire non-agréré voit ses habiletés cliniques évaluées avant d'obtenir un permis d'exercice pour pratiquer la dentisterie au Canada.

455

candidats ont terminé le
Processus d'équivalence
au cours de l'exercice.

Composante habilité cliniques

Somme des candidats	Taux de réussite (%)	Candidats		Réussites
1386	41.27%	Nouveaux candidats	822	352
		Reprises de participation	564	220

Composante jugement situationnel

Somme des candidats	Taux de réussite (%)	Candidats		Réussites
1101	62.31%	Nouveaux candidats	822	516
		Reprises de participation	279	170

Certification

L'obtention de la certification du BNED signifie qu'une personne, quel que soit l'endroit où elle a été formée, a satisfait à la norme nationale pour un dentiste débutant au Canada.

Au cours de l'exercice 2024-2025, 1289 dentistes ont été certifiés, dont 699 formés dans des programmes de médecine dentaire à l'extérieur du Canada.

Tandis que nous continuons à évaluer les connaissances, les habiletés et les aptitudes des dentistes, notre objectif reste clair : soutenir une main-d'œuvre dentaire forte, compétente et diversifiée en certifiant les personnes qui répondent aux normes canadiennes en matière de soins dentaires.

	2023-2024	2024-2025*
Programmes de DDS et de DMD au Canada Inclut les programmes d'obtention de diplôme	584	590
Programmes internationaux agréés	303	243
Programmes internationaux non-agréés	447	456

* Les chiffres pour 2024-2025 comprennent les candidats qui ont réussi l'ECOS Virtuel de mai 2025 et qui ont été certifiés le 3 juillet 2025.

Gouvernance

Le conseil d'administration du BNED supervise la mission et l'orientation stratégique de l'organisation, la gestion financière, et les relations avec les parties prenantes. Il a aussi pour rôle de gouverner l'organisation selon des politiques, de veiller au respect des règlements de l'organisation, de superviser la gestion des ressources de l'organisation et de rendre compte aux parties prenantes du fonctionnement de l'organisation. Les membres du Bureau sont des représentants des organismes provinciaux de réglementation dentaire, de la Commission de l'agrément dentaire (CADC) et du public.

Conseil d'administration 2024-2025

De gauche à droite :

Dr Stéfan Haas-Jean, Dr Bertrand Chan, Dre Tanya Cook, Dr Mintoo Basahti, Dre Sneha Abhyankar, Dr Andrew Rowe, Mme Jan Sheppard Kutcher, Dr Stéfan Piché, Dre Noha Gomaa, Dre Debora Matthews, Dr Alan Robinson, Dr Jim Posluns



Committees

Comité d'appels

Le Comité d'appels se réunit en fonction des besoins pour entendre les appels concernant le déroulement d'un examen et les décisions en matière d'inconduite. Ce Comité veille à ce que les candidats estimant que le résultat de leur examen a été affecté par un facteur indépendant de leur volonté puissent être entendus aux plus hauts échelons du BNED.

Comité des règlements

Le Comité des règlements est chargé de réviser les règlements et de recommander au conseil d'administration des modifications à mettre en œuvre. Il veille à ce que les règlements du BNED soient clairs, à jour et conformes aux pratiques, procédures et politiques internes.

Comité exécutif

Le Comité exécutif se réunit régulièrement entre les réunions du conseil d'administration afin d'assurer la poursuite active des affaires du BNED. En outre, le Comité exécutif est chargé d'entendre les appels de compassion et les demandes d'inscription avec considérations spéciales de dentistes ayant obtenu leur diplôme d'un programme agréé plus de soixante mois avant la date de l'ECOS Virtuel qu'ils ont l'intention de passer.

Comité des candidatures

Le Comité des candidatures assiste le conseil d'administration en trouvant et en nommant des personnes pour siéger aux comités permanents et aux comités ad hoc, conformément aux règlements du BNED.

Membres 2024-25

- Lise Payant /présidente
- Maureen Bourgeois
- Claire Deschamps
- Doug Mackey
- Michel Moreau
- Stéfan Piché

Membres 2024-25

- Gurminder Singh (Mintoo) Basahti / président
- Alan Robinson / vice-président
- Andrew Rowe

Membres 2024-25

- Amarjit Singh Rihal / président sortant
- Stéfan Haas-Jean / président
- Sneha Abhyankar / vice-présidente et trésorière
- Gurminder Singh (Mintoo) Basahti
- Alan Robinson

Membres 2024-25

- Amarjit Singh Rihal / président
- Stéfan Haas-Jean



Committees (cont.)

Comité d'audit et des finances

Le Comité d'audit et des finances supervise les vérifications externes, le processus de planification financière, ainsi que l'élaboration et le respect des politiques et processus financiers. Ce comité veille à la viabilité et à la pérennité du BNED en tant qu'organisation à but non lucratif. Il a été à l'origine des recommandations visant à réduire les frais d'examen l'année dernière et cette année.

Membres 2024-25

- Stéfan Haas-Jean
- Sneha Abhyankar présidente
- Gurminder Singh (Mintoo) Basahti
- Jimmy Mui
- Alan Robinson

Comité d'examens

Le Comité d'examens est chargé de formuler des recommandations pour que les examens se déroulent de manière juste et équitable pour toutes les parties concernées. En raison de l'évolution constante de nos examens, ce comité doit veiller à ce que leur contenu demeure pertinent et à jour pour garantir à la population canadienne que les candidats qui les réussissent démontrent un niveau de compétence correspondant à celui d'un dentiste débutant au Canada.

Membres 2024-25

- Cristina Ionescu présidente
- Tanya Cook /vice présidente
- Lara Friedlander
- Keven Hockley
- Jim Yuan Lai
- Pierre Éric Landry
- Steven Patterson
- Lise Payant
- Amarjit Singh Rihal
- Jan Sheppard Kutcher
- Laurie St-Pierre

Équipe de haute direction

De gauche à droite :

Premier rang: Mme Kim Phillips, directrice de la communication, Dre Caroline Nguyen, directrice des examens, Mme Christine Desbiens, directrice des ressources humaines, Mme R. Pyka, gestionnaire de la Vérification des titres de compétence, Dre Marie Dagenais, directrice générale et registraire, M. Travis MacCuish, gestionnaire des finances

Dernier rang: Mme Grace Manaog, gestionnaire de l'EDNCC, Mme Neesha Gaind, gestionnaire par interim des examens, Mme Karen Frost, gestionnaire des projets informatiques et commerciaux, M. G. Scharf, directeur financier (absent)



Situation financière

Le BNED a enregistré un excédent net des revenus par rapport aux dépenses de 1,15 million de dollars pour l'exercice clos le 30 juin 2025, contre un excédent de 2,54 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Les recettes nettes dépassent de 1,66 million de dollars le budget, principalement en raison de revenus de placement plus élevés que prévu pour l'exercice 2025. Avec un budget de 1 200 candidats, les recettes réelles de l'examen ECOS Virtuel ont totalisé 2,96 millions de dollars (environ 560 000 dollars de plus que le budget) avec un total de 1 480 candidats pour l'exercice 2025. Les revenus combinés des examens non agréés ont été inférieurs d'environ 100 000 dollars au budget pour l'exercice 2025.

Les coûts directs ont dépassé le budget de 830 000 dollars (729 000 dollars au-dessus du budget pour l'exercice 2024), principalement en raison des dépenses supplémentaires liées à du matériel pour l'EDNCC et des coûts directs liés à l'organisation d'examens ECOS Virtuels supplémentaires.

Les dépenses administratives dépassent le budget d'environ 103 000 dollars (280 000 dollars en dessous du budget pour l'exercice 2024), principalement en raison des salaires et avantages sociaux et des dépenses générales de maintenance informatique et logicielle.

Les dépenses des actifs nets affectés à l'interne ont dépassé le budget de 44 000 dollars (31 000 dollars en dessous du budget pour l'exercice 2024), avec des dépenses supplémentaires pour les contrôles judiciaires et le développement des examens électroniques.

Résultats financiers du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

États financiers condensés Clôture de l'exercice le 30 juin 2024	2025 (\$)	2024 (\$)
Actifs		
Liquidités	2,594,126	4,819,105
Comptes débiteurs	16,304	- 0
Charges payées d'avance	297,325	325,693
Intérêts courus	125,081	130,026
Placements	23,862,459	21,731,660
Immobilisations	2,945,982	3,240,109
	29,841,277	30,246,593
Obligations		
Échanges et autres responsabilités pour exploitation	1,087,386	1,083,435
Recettes différées	4,586,874	5,987,329
Incitatifs à la location	1,820,963	1,979,307
	7,495,223	9,050,071
Actifs nets		
Non affecté	13,261,276	11,783,245
Affectation d'origine interne	9,084,778	9,413,277
	22,346,054	21,196,522
	29,841,277	30,246,593

Résultats financiers du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 (suite)

États financiers condensés Clôture de l'exercice le 30 juin 2025	2025 (\$)	2024 (\$)
Revenus		
Droits de demande (agrée, non agrée, ECCSD, ENSD)	1,947,274	2,150,200
Droits d'examen (agrée)	3,163,232	3,098,057
Droits d'examen (non agrée)	12,143,088	12,003,175
Droits d'examen ENSD	360	3,935
Droits d'examen ECCSD	60	72,200
Autre revenus	1,318,833	1,184,686
Frais de traitement de paiement	(906,925)	(1,009,770)
	17,665,922	17,502,483

États financiers condensés Clôture de l'exercice le 30 juin 2025	2025 (\$)	2024 (\$)
Frais d'exploitation		
Charges directes		
Certification (agrée, non agrée)	145,546	94,179
Examens (agrée)	1,484,590	1,462,537
Examens (non agrée)	7,851,627	7,378,826
ECCSD	- 0	3,789
Autres	- 0	- 0
Frais d'administration	6,706,128	5,833,568
	16,187,891	14,772,899
Affectation d'origine interne	328,499	194,374
	16,516,390	14,967,273
Excédent des revenus sur les dépenses	1,149,532	2,535,210

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les informations exigées par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers vérifiés peuvent être obtenus auprès du Bureau national d'examen dentaire du Canada à l'adresse www.ndeb-bned.ca.

Nous joindre



info@ndeb-bned.ca



Tél: 613-236-5912
Téléc. 613-236-8386



www.ndeb-bned.ca



340 rue Albert, 12ième étage
Ottawa, Ontario,
K1R 7Y6
Canada